

Pour diffusion immédiate
Le 3 décembre 2007

numéro 07-261

Le Yukon encouragé par l'appel d'offres pour la construction du gazoduc de l'Alaska

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon est encouragé par l'intérêt montré envers l'appel d'offres du gouvernement de l'Alaska pour la construction d'un gazoduc en Alaska.

L'appel d'offres pour la construction d'un gazoduc en Alaska, en vertu de l'*Alaska Gasline Inducement Act* (AGIA), s'est terminé le vendredi 30 novembre à 17 h, heure de l'Alaska.

Cinq soumissionnaires ont envoyé leur offre en conformité avec l'AGIA, y compris TransCanada Pipelines Ltd. en collaboration avec Foothills Pipe Line Ltd., Alaska Gasline Port Authority, Alaska Natural Gas Development Authority, AEnergyia LLC, de Californie, et Sinopec ZPEB, un conglomérat en énergie chinois. ConocoPhillips a aussi envoyé une offre, mais cette dernière ne répondait pas aux critères de l'état.

« L'intérêt généré par le gaz naturel de l'Alaska est encourageant. Si le trajet choisi s'avérait être celui de la route de l'Alaska, alors le Yukon est prêt à relever les défis et à tirer parti des possibilités que présente un tel projet », a dit le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Archie Lang. « Nous nous préparons activement à la construction de ce gazoduc et nous continuons de promouvoir les intérêts du Yukon. »

Environ 760 kilomètres, ou 27 % de la longueur totale d'un gazoduc de la route de l'Alaska, seraient en territoire yukonnais.

Le Yukon s'intéresse entre autres aux avantages fiscaux, à l'investissement social, à la gestion de l'environnement, aux intérêts des collectivités et des premières nations, à un processus de réglementation clair et efficace, à la possibilité de transporter aussi le gaz naturel du Yukon, et à l'accès aux ressources énergétiques à partir du gazoduc.

Maintenant que les offres en vertu de l'AGIA ont été déposées, ce n'est que le début du processus qui peut mener à une annonce possible de la construction d'un gazoduc de l'Alaska. La prochaine étape est une consultation publique de 60 jours, période pendant laquelle les Alaskiens pourront présenter leurs commentaires concernant les offres déposées.

L'Alaska pourrait faire l'annonce du soumissionnaire choisi dès le 31 janvier 2008.

-30-

Renseignements :
Albert Petersen
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
albert.petersen@gov.yk.ca

Sofia Fortin
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-456-6726
sofia.fortin@gov.yk.ca